

Transport maritime

Le Gabon actualise sa carte maritime

J.M

Libreville/Gabon

LE ministre des Transports et de la Logistique, Justin Ndoundangoye, a officiellement mis, le 9 mai, à disposition de l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag), de la Marine marchande et de l'ensemble des opérateurs du secteur maritime, la nouvelle carte marine du Gabon. En adéquation avec la signalisation maritime, elle permet de se situer et de se diriger. Pour le ministre des

Transports et de la Logistique, cette nouvelle carte marine actualisée tient compte de l'extension récente du port d'Owendo, observée avec le nouveau quai et un terminal de pêche. « Elle traduit la volonté du gouvernement de mieux sécuriser le transport maritime international », a indiqué le ministre, en présence de sa collègue de la Pêche et de la Mer, Prisca Koho-Nlend. En effet, la Convention Solas (Safety of life at sea, règle 9, chapitre V), signée dans le cadre de l'Organisation maritime



Photo : Abel Eyeghe

internationale, impose d'ailleurs aux États-parties à la convention et à chaque État côtier, dont le Gabon, de « prendre des dispositions en vue de rassembler et de compiler les données hydrographiques, de publier, diffuser et tenir à jour tous les renseignements nautiques nécessaires pour assurer la sécurité de la navigation. »

Le ministre des Transports présentant la nouvelle carte maritime.

Suspension des activités de récupération de bois

Les petits exploitants forestiers dans la tourmente



Le président de la CGPMEI, Emmanuel Marcos Zue.

AEE

Libreville/Gabon

LES petits exploitants forestiers, adhérents de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises et industries (CGPMEI) ont, lors d'une déclaration à la presse, exprimé leur désarroi. Et ce, à la suite de la mesure de suspension des activités de récupération de bois, prise par le ministère de Eaux et Forêts, à cause du scandale sur le Kévazingo. Le président de la CGPMEI, Emmanuel Zue, souhaite que la mesure soit levée pour les petits exploitants, qui n'ont pour seule source de revenu que ce bois. « Cette décision fait du mal au pays et aux Gabonais exerçant dans le secteur forestier. Notre pays a besoin de ces ressources qui sont en

train de se gaspiller dans la forêt. Or, le Gabon, pour se développer, doit mobiliser toutes ses ressources financières. Mais, nous constatons qu'au moment où l'État a besoin d'argent, au ministère des Eaux et Forêts, on gaspille du bois en forêt », a-t-il regretté. Avant d'ajouter : « Plusieurs cris d'alarme ont été lancés auprès de la tutelle qui semble faire la sourde oreille à nos préoccupations. Face à cela, nous avons décidé de saisir le Premier ministre que nous savons partisan du dialogue, afin qu'il puisse intervenir en notre faveur. Car, tout ce que nous souhaitons, c'est récupérer le bois actuellement abandonné par terre. Si nous n'avons pas gain de cause, alors, nous demanderons l'arbitrage du président de la République. »



COMMUNIQUE

La Société Nationale Immobilière(SNI) invite les personnes dont les noms suivent ou leurs représentants légaux, à se présenter, dès parution du présent communiqué, à son siège sis à Likouala, pour affaire les concernant. Il s'agit de :

MESDAMES

- AKEROGUELE OGOWAN PATRICIA
- AYUME MEMIAGHE NEE SEPAN YVETTE
- KEWA HELENE
- MABAMBA GERAULT ANNA
- MAYOMBO NEE MAPENDA JEANNETTE
- MPAMBA BRIGITTE
- TRABOUGA CHARLOTTE
- NYINGONE PAULINE
- ISSEMBE GENEVIEVE
- MOUSSOUNDA MADELEINE, COLLEGE RAPONDA WALKER
- BOUDOU BOUDOU ANNE MARIE
- NTOUGOU NDONG ANNE MARIE
- Veuve RAHIMY NEE BADIROU MOUSSILIHATOU
- BENDOME-ME-NGUEMA HERMINE

MESSIEURS

- BRENUGAT YVES (BRENAUTO)
- ROUGOU JEAN PIERRE
- BA IBRAHIMA
- RESSIMBIA JEAN PAUL
- NGROUNDIA MARIE
- BOULINGUI SYLVESTRE
- BOUSSOUGOU ROMAIN
- EKOGA OWONO ROGER
- ESSONGUE DANIEL
- LOEMBE JEAN BENOIT
- MOUROIGNI AUGUSTIN
- NGUEMA NDONG PATRICE
- OKOUBOUGA JONAS
- NZAMBA MARCEL
- KOBIBERT
- EVIE NGUEMA HIPPOLYTE

- IBIATSI NDINGA JEAN BERNARD
- ROGOZA THIERRY
- OGOULA FREDERIC
- KOULA BOUKA JEAN PIERRE
- MOMBO REMY
- YOUNBI RICHARD
- ESSONO ABAGA FRANKLIN
- ASSOUMOU ONDO JOACHIM
- MAPINGA SOULEMANE ARCHILLE
- NDZAPA DOMINIQUE
- MOUGNASSA-PONGUI FRANCOIS
- ONDENOT ALBERT
- MISSENGUET PIERRE
- OBIANG-MILAMA THEODORE

SUCCESSIONS

- AGAMBOUE JULIEN
- ETOUGOU ATOMO BARTHELEMY
- MBILA ALEXANDRE
- VANE AUGUSTIN MARIE
- KOUMBA BRIGITTE
- NZE NKOGHE SYLVESTRE
- MOUITTY PAUL AIME
- ANGOE-MENGOME JEAN-FRANCOIS
- BOUASSA ALAIN
- KENGUE GERARD
- POUJOL MICHEL
- EBANE EBANE JEAN PIERRE
- ELLA NKA BIENVENUE
- MOUKAMBI GEORGES
- MOUVIOSSI AMEDEE
- MENDOME NZAME LUCIEN
- MATHAS HILAIRE
- NZE EKEKANG TIMOTHEE
- MEBIAME NZONG JEAN AIME
- NGUEMA NDONG HERVE PHILIPPE
- BARBERA ISAAC ROBERT PIERRE

Fait à Libreville, le 06 MAI 2019

